

	<b>Membres parents d'élèves présents :</b>	Présent	Absent	<b>École Irénée-Lussier et Annexes</b>  <b>Procès-verbal</b> <b>CONSEIL</b> <b>D'ÉTABLISSEMENT</b>  <b>Date : 14 juin 2017</b> <b>18h00, Bâtiment Hochelaga</b>
1	M <sup>me</sup> Vania Aguiar	*		
2	M <sup>me</sup> Nathalie Champagne	*		
3	Mme Marie-Cécile Ermine	*		
4	Mme Diane Ménard	*		
5	Mme Marie-Josée Lapointe	*		
	<b>Membres représentants du personnel :</b>			
6	Stéphane Lemay – TES LC	*		
7	Émilie de Lange - Ergothérapeute	*		
8	François Pelletier – enseignant IL	*		
9	Anie Maisonneuve – enseignante LC	*		
	<b>Membre de la communauté :</b>			
10	Mme Diane Beaudet	*		
	<b>Représentant de la direction :</b>			
	Mme Catherine Lachaine, directrice	*		
	M <sup>me</sup> Edlène Érizias, directrice adjointe	*		
	Mme Manon Cloutier, gestionnaire administrative		*	
	Mme Chantal Beauchamp, directrice adjointe	*		

<b>POINTS</b>	<i>A) Approuver</i> <i>AC) Accepter</i> <i>AD) Adopter</i> <i>C) Consulter</i> <i>D) Décider</i> <i>I) Informer</i> <i>P) Proposer</i> <i>S) Secondar</i>	Minutage	Responsable
<i>Ouverture de l'assemblée (heure)</i>	La rencontre débute à 19 :03h		
<i>Prise de présence</i>	La prise des présences est faite par Mme Vania Aguiar		
<i>Vérification du quorum :</i>	Le quorum est atteint		
<i>Secrétaire pour la réunion du 14 juin 2017</i>	Mme Nathalie Champagne		
<b>1. Mot de bienvenue de la Présidente</b>	Après de nombreuses années d'accomplissements remarquables, Mme Aguiar doit malheureusement tirer sa révérence et quitter le CÉ d'Irénée Lussier puisque son fils est finissant cette année. Les membres du CÉ sont très tristes de la voir partir. Mme Aguiar part la tête haute et le cœur rempli de beaux souvenirs. Elle nous dit qu'elle a passé de très beaux moments au CÉ et qu'elle en gardera un souvenir des plus positifs, autant auprès des membres du CÉ qu'auprès des élèves et des 3 directions avec qui elle a pu travailler. Mme Aguiar compte poursuivre son implication auprès des adultes déficients bien entendu en tant que présidente de la Fondation des petits Rois mais également qu'en tant que membre au sein du centre Champagnat. Mme Lachaîne tient à souligner toutes les réalisations accomplies par Mme Aguiar, elle souligne la grande persévérance de Mme Aguiar. Mme Aguiar ne s'est jamais découragée devant une porte fermée, elle a tenu bon et c'est ce qui fait que des résultats ultra positifs ont pu voir le jour.	5 min	Mme Aguiar
<b>2. Lecture et adoption de l'ordre du jour (AD)</b>	L'adoption de l'ordre du jour est proposée par M Stéphane Lemay qui est secondé par M François Pelletier avec les ajouts ou modifications suivantes : 5.4 et 13.1 L'ordre du jour est adopté.	2 min	Mme Aguiar
<b>3. Lecture et adoption du compte-rendu de la rencontre du 2 mai 2017 et du 22 mars.</b>	Ces 2 comptes rendus ne sont pas rédigés. Ils seront préparés par Mme Lachaîne et pourront être approuvés par courriel prochainement.	2 min	Mme Lachaîne
<b>4. Général - école</b>			
<b>4.1 Calendrier scolaire 2017-2018 (A)</b>	Le calendrier scolaire doit être modifié, l'assemblée générale devait se tenir le 14 septembre mais elle devra être déplacée au 31 aout pour ne pas nuire à la soirée vernissage du Musée des Beaux-Arts. La	5 min	Mme Lachaîne

	rencontre de parents pour les annexes Le Caron et Jeanne-Mance sera déplacée au 7 septembre. Les modifications au calendrier scolaire sont approuvées à l'unanimité par les membres du CÉ.		
<b>4.2 effets scolaires (A)</b>	<p>Voir annexes</p> <p>Mme Lachaine présente les fiches des contributions financières des parents. On se questionne sur la mise en page de ses fiches au niveau de la contribution volontaire demandée aux parents. Nous souhaitons que ce soit révisé pour que les parents puissent mieux comprendre que cette contribution n'est pas obligatoire.</p> <p>On se questionne aussi sur l'utilité de la carte étudiante qui est présentement produite systématiquement mais qui est très peu utilisée par les élèves. Nous décidons de la garder telle quelle pour cette année mais elle pourrait devenir facultative pour les années subséquentes.</p>	10 min	Mme Lachaine
<b>5. Budget</b>			
<b>5.1 Résolution fonds 4 vers fonds 9 (A)</b>	<p>2 résolutions doivent être adoptées par les membres du CÉ.</p> <p>Premièrement un transfert de 15 000\$ du fonds 4 vers le fonds 9 provenant d'un don de 20 000\$ de la compagnie Evenko. Ce montant est nécessaire pour soutenir les frais de l'organisation de l'exposition au Musée des Beaux-Arts. Ce qui reste de ce montant (5 000\$) sera utilisé l'an prochain pour la soirée du vernissage.</p> <p>Deuxièmement un transfert de 35 549.73\$ pour soutenir les projets présentés à la Fondation des Petits Rois.</p> <p>Ces 2 résolutions sont adoptées à l'unanimité par les membres du CÉ.</p>	10 min	Mme Lachaine
<b>5.2 Budget pro-forma (AD)</b>	<p>Voir annexe</p> <p>Les membres du CÉ n'adoptent pas le budget pro-forma.</p>	15 min	Mme Lachaine
<b>5.3 Rencontre avec le service des ressources financières – automne 2017(I)</b>	L'automne prochain il y aura une offre de rencontre entre les présidents de conseil d'établissement et le service des ressources financières dans le but de transmettre toute l'information nécessaire et d'être le plus transparent possible. Ce sera une bonne occasion pour leur faire comprendre tous les besoins spécifiques de la clientèle fréquentant l'école Irénée-Lussier et annexes.	5 min	Mme Lachaine
<b>5.4 Résolution pour la mesure 30/70</b>	Une résolution doit être signée par madame Aguiar et Mme Champagne pour permettre l'utilisation d'un montant de 8 210\$ pour l'achat de matériels informatiques ainsi que la formation du personnel	5 min	Mme Lachaine

	de l'école. Les balises de cette résolution sont très spécifiques : 1-offrir aux élèves un environnement d'apprentissage stimulant par le financement d'activités éducatives concrètes et novatrices liées à l'utilisation des technologies et des ressources numériques pour l'enseignement et pour l'apprentissage. 2-Accroître la formation du personnel et l'optimisation du fonctionnement des écoles.		
<b>6. Vie de l'école</b>			
<b>6.1 Sorties éducatives</b>	Voir annexe Le document de Jeanne-Mance n'est pas disponible	5 min	Mme Érizias
<b>6.2 Projet avec le Musée des Beaux-Arts de Montréal</b>	Depuis les 2 dernières années les élèves ont travaillé à l'élaboration d'œuvres artistiques de toutes sortes. Le vernissage de cette exposition aura lieu le 14 septembre prochain en soirée et une conférence médiatique aura lieu en matinée avec différents médias. Mme Lachaine souhaite souligner l'implication de Catherine Girard tout au long de ces 2 dernières années.	10 min	Mme Aguiar
<b>7. Dossiers institutionnels</b>			
<b>7.1 Plan de lutte contre la violence et l'intimidation (A)</b>	La dernière version du plan de lutte contre la violence et l'intimidation date de 2013. Ce plan devrait être retravaillé prochainement. Par contre il y a eu une très bonne évolution depuis les dernières années. Plusieurs actions ont été établies pour réagir promptement en cas d'agression. L'école est aussi en lien avec le service québécois d'expertises en troubles graves du comportement qui offre un programme qui s'appelle IPEC (intervention post événement critique). Ce programme très structuré qui sera très aidant pour tous devrait être implanté dans l'école prochainement.	10 min	Mme Lachaine
<b>7.2 Assemblée générale de septembre (I)</b>	L'assemblée générale aura lieu le 31 aout à la maison mère.	5 min	Mme Lachaine
<b>8. Comité Avenir (point statuaire en suivi) (I)</b>	Le dossier pour l'appel d'offre aux architectes a été envoyé et celui pour l'appel d'offre de la compagnie de construction sera prêt sous peu. Selon la loi, la firme d'architecte devra venir présenter aux membres du CÉ chacune des étapes de la construction. Les membres du CÉ auront droit de parole pour chacune des étapes. Le projet doit	20 min	Mme Aguiar

	<p>être approuvé autant par les membres du CÉ, les commissaires et la ville de Montréal.</p> <p>Le plan d'architecte devrait être prêt dans 3 à 6 mois.</p>		
<b>9. Comité de parents de la CSDM (I)</b>	Mme Aguiar a été honorée par le Comité de parents pour son implication et ses réalisations des dernières années.		Mme Aguiar
<b>10. Fondation Les Petits Rois (I)</b>	<p>La soirée Encan chez Ogilvy aura lieu le 25 octobre prochain. Mme Aguiar demande l'aide bénévole des membres du personnel de l'école et des parents.</p> <p>La fondation des Petits Rois a soutenu la création d'un projet pilote pour la création d'une classe supplémentaire au Centre Champagnat pouvant accueillir des élèves ayant une déficience plus lourde.</p> <p>Loto Québec offrira aux finissants ainsi qu'à leur famille des billets VIP pour une soirée des feux d'artifices à la Ronde.</p>		Mme Aguiar
<b>11. Communications des commissaires (I)</b>	Mme Beudet souligne elle aussi le beau travail de Mme Aguiar et de tous les membres du CÉ.		Mme Aguiar
<b>12. Courrier</b>	Pas de courrier		Mme Aguiar
<b>13. Varia</b>			
<b>13.1 retour sur la présentation de Mme Lusignan</b>	Les parents nomment qu'ils trouvent que les informations apportées par madame Lusignan étaient très importantes. Ils constatent qu'il reste encore du chemin à faire pour la TEVA et la coordination de chacun des partenaires – particulièrement certains CLSC (travailleurs sociaux).		
<b>14. Date des prochaines rencontres</b>	La date de la prochaine rencontre sera décidée lors de la rentrée.		
<b>15. Clôture de la rencontre</b>	Les points de l'ordre du jour étant écoulés, le (la) président(e), propose la levée de la rencontre. Elle se termine à 22 :05h.		Mme Aguiar

Signé par : \_\_\_\_\_  
 Secrétaire de la réunion

\_\_\_\_\_  
 Président(e) du conseil d'établissement

\_\_\_\_\_  
 Direction de l'école

\_\_\_\_\_  
 Date